



## Édito

La Ville s'invente ensemble. Elle est le lieu où nous vivons, où nos familles, nos enfants et nos proches prennent racine. Elle est notre attache, notre référence, notre préférence pour une vie sociale équilibrée. Du domicile à l'école, des commerces de quartier au centre-ville, des promenades le long de l'Eau Bourde à l'exploration des nombreux parcs, des lieux de loisirs aux activités associatives, c'est tout un itinéraire de vie au quotidien qui nous rend sensibles au cadre urbain. Il faut du temps pour faire évoluer la ville, pour le bien-être de ses habitants d'aujourd'hui et de demain. Nous y travaillons depuis près

de dix ans, par la réflexion, par l'imagination, par une vision de long terme. Puis vient le temps de la présentation des contours de la ville de demain, le temps du débat et des échanges, le temps du compromis. Nous y sommes ! Votre participation à l'enquête publique est essentielle, tous les avis sont recevables. Enfin, dès l'automne 2020, des ateliers de travail nous permettront de décider et de nous projeter vers un avenir qui dépend de nous. Parce que nous aimons notre ville, nous aurons à cœur de la rendre encore plus active, accessible et belle !  
Michel Labardin  
Maire de Gradignan

# CŒUR(S) DE GRADIGNAN

## La Lettre

### *Cette lettre d'information*

*présente les grandes lignes du réaménagement urbain « Cœur(s) de Gradignan ». L'idée a été lancée en 2009 et, depuis, elle a mûri au fil des forums et des réunions avec vous, habitantes et habitants de Gradignan. Elle doit se concrétiser dans les années à venir et sera mise en œuvre par une structure publique métropolitaine, La Fab. Vous trouverez dans ces pages, l'ensemble des informations utiles pour participer et donner votre avis lors d'une enquête publique organisée du 26 juin au 27 juillet 2020.*

### *Au sommaire :*

- ... *les raisons du projet d'aménagement concerté,*
- ... *les axes forts du projet,*
- ... *les étapes de la concertation publique.*

Jun 2020 / Imprimé sur papier PEFC 100% à 16 400 exemplaires.  
Direction de la publication : La Fab / Ont collaboré : Ville de Gradignan  
Conception-rédaction : Epiceum / Design graphique : Atelier Franck Tallon / Impression : BLF, Le Haillan  
Ne pas jeter sur la voie publique.

# Les axes forts du projet Cœur(s) de Gradignan

**Les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> parcs publics de Gradignan**  
d'environ 3,5 hectares chacun

**Des commerces et des services**

**1 400 m<sup>2</sup> de nouveaux commerces de proximité**      **1 cinéma**

**Des équipements publics adaptés à toutes les générations d'utilisateurs**



**3 secteurs autour du centre-ville**

- Laurenzane
  - Clairière-Ermitage
  - Cité Jardin
- pour un total de 300 000 m<sup>2</sup>.

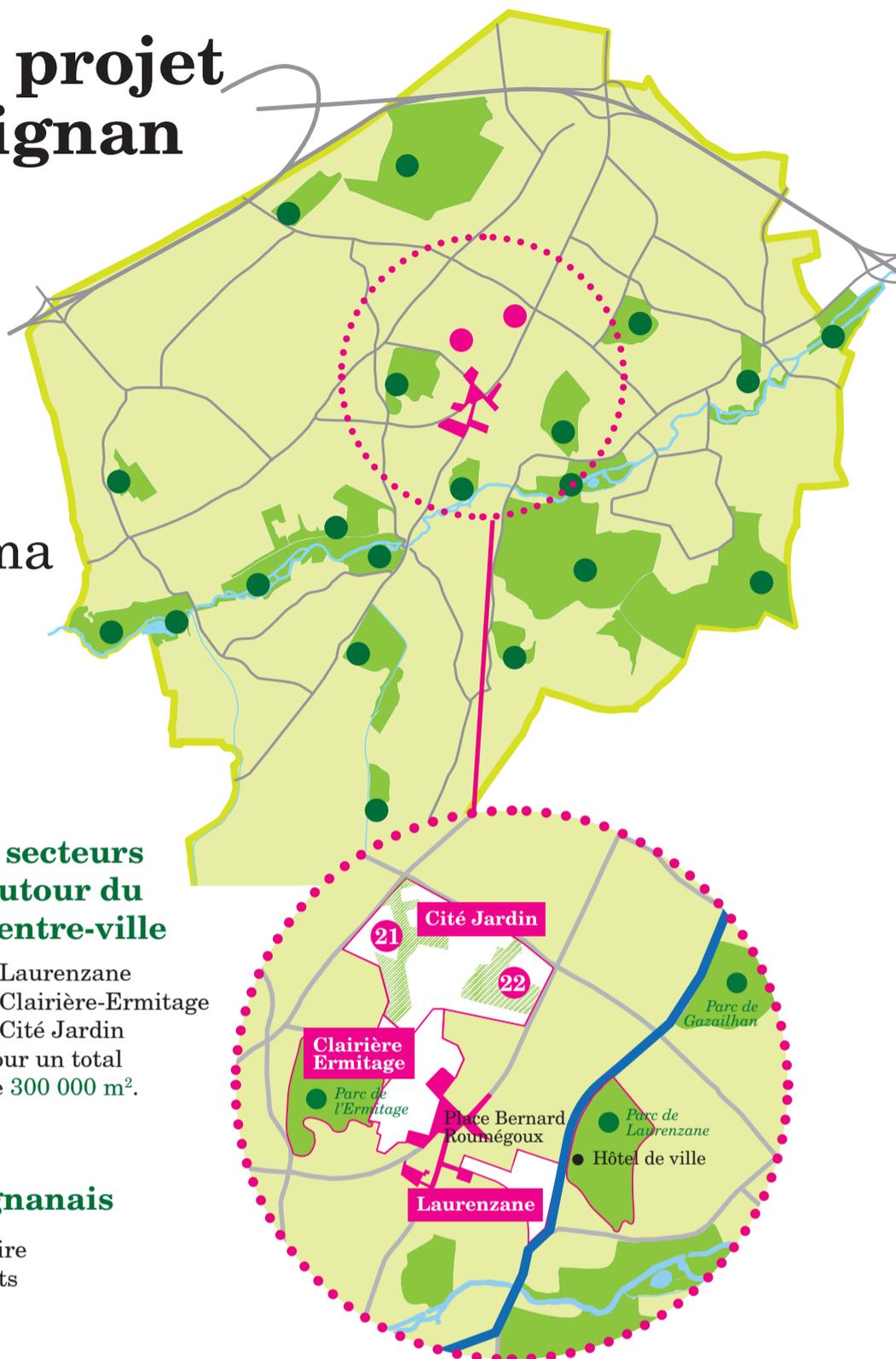
**Dans le respect du cadre gradignanais**

La hauteur des plus hauts bâtiments à construire ne dépassera pas celle des bâtiments avoisnants ni la cime des arbres environnants.

**Un rythme de construction « doux » calculé sur le rythme naturel de l'augmentation de la population de Gradignan**

**95 nouveaux logements en moyenne par an**  
dans Cœur(s) de Gradignan sur 10 ans

## Évolution de la population de la ville



- Périmètre du secteur de réaménagement
- Périmètre des espaces emblématiques rénovés
- Projet de tracé du tramway Gradignan-Campus-Bordeaux
- Parcs en projet :  
Le parc de La Clairière  
Le parc sportif
- Parcs existants :  
Le parc de Mandavit  
Le parc de Cotor-Laburthe  
Le parc de Papaye  
Le parc du Sabatey  
Le parc de l'Ermitage  
Le parc de Cayac  
Le parc du Moulineau-René Canivenc  
Le parc de Laurenzane  
Le parc de la Tannerie  
Le parc d'Anduche  
Le parc de Montgaillard  
Le parc de Saint-Albe  
Le parc de Bragues  
Le parc du Moulin d'Ornon  
Le parc de Poumey  
Le parc de Gzaillhan  
Le parc du Château d'Ornon  
Le parc de la Crabette  
Le parc de Catoy  
Le Parc de Pélissey

## Pourquoi un projet de recomposition du centre-ville ?

Avec ses parcs verdoyants, son centre-ville à taille humaine et son patrimoine préservé, Gradignan a su résister au temps qui passe et même renforcer ce qui fait sa singularité : son caractère de ville-parc, proche de la nature.

La ville continue de vivre : avec 150 habitants supplémentaires chaque année en moyenne, des équipements publics à repenser, des modes de vie qui changent... Gradignan évolue, dans sa population, dans ses comportements et donc dans ses besoins. Il faut y apporter les réponses adéquates. «Cœur(s) de Gradignan» est l'une d'entre elles.

### Relever les défis d'aujourd'hui et de demain

Depuis 50 ans, la population de Gradignan a augmenté par phase. La livraison de nouveaux quartiers (Malartic, 1974 ; Loustalot, 1975 ; Favard, 2009) a généré des accélérations tout à fait intégrées pour revenir aujourd'hui à une croissance modérée. Gradignan a choisi de relever le défi d'une croissance maîtrisée et harmonieuse, grâce au dispositif «Cœur(s) de Gradignan» qui constitue un précieux outil de programmation concertée, élaboré en lien avec Bordeaux Métropole.

Il permettra d'organiser le développement urbain de la commune dans le respect de son identité de ville-parc et dans l'exigence d'une ville active mais paisible, moderne mais préservée, où chacun trouvera une offre de logements, de déplacements, de services publics et de commerces de qualité.



Le confort de vie, des îlots de fraîcheur, des espaces de rencontres végétalisés, une nature respectée constituent l'ADN du projet.

*« La vie évolue, la ville aussi. Gradignan a besoin d'inventer son futur dans une approche visionnaire et partagée où chacun trouve sa place, tout en confortant son cadre de vie tant apprécié. »* Michel Labardin, Maire de Gradignan.

### En harmonie avec le territoire qui l'entoure

C'est d'ailleurs pour répondre à ces mêmes défis qu'un projet communal plus global, reposant sur trois piliers, a été engagé :

- la requalification des espaces publics emblématiques du centre-ville (inaugurés en 2019),
- le lancement des études pour la réalisation d'une ligne de tramway desservant Gradignan (voté par Bordeaux Métropole en janvier 2020),
- le dispositif «Cœur(s) de Gradignan» qui permettra à la commune d'accompagner les défis futurs en termes de cadre de vie, de logements, de déplacements et de préservation de l'environnement.

Le projet de Gradignan s'inscrit dans les enjeux métropolitains. À ce titre, Bordeaux Métropole (via sa société publique d'aménagement «La Fab») et la Ville travaillent ensemble à l'élaboration de ce projet singulier, conçu sur-mesure avec les Gradignanais.

### En réaffirmant la singularité de Gradignan !

Le projet est là pour garantir la qualité de vie et l'authenticité de Gradignan – dans la continuité des aménagements réalisés au centre-ville, sur la place Bernard Roumégoux et à ses abords – en matière d'installation de mobilier urbain, d'apaisement de la circulation, de végétalisation, d'accessibilité, de création d'espaces de rencontres et de repos, de stationnement, offrant un environnement agréable et confortable pour les plus jeunes, les familles et les aînés.

Le projet «Cœur(s) de Gradignan» s'inscrit dans une vision politique activement défendue par la commune depuis les années 1980 et qui permet de bénéficier aujourd'hui de 20 parcs sur son territoire. Avec «Cœur(s) de Gradignan», la ville accueillera deux parcs supplémentaires !

# Le programme

**Logements, équipements publics, services et commerces, espaces extérieurs et espaces verts... Près de 30 hectares en centre-ville sont concernés par le projet « Cœur(s) de Gradignan », avec l'exigence de préserver l'ADN de Gradignan : une ville-parc où il fait bon vivre, dynamique, humaine, préservée d'un étalement urbain disparate.**

## Renforcer l'offre d'équipements et de services

### Des équipements publics modernisés et étoffés

Avec « Cœur(s) de Gradignan », la commune joue la carte de l'anticipation en renforçant ses équipements et services publics pour s'adapter à ses nouveaux besoins. C'est l'occasion de proposer des équipements plus fonctionnels et plus compacts, moins énergivores et plus performants !

Même raisonnement pour le scolaire, qui se verra bientôt enrichi de deux nouveaux équipements mieux répartis sur la commune : une nouvelle école primaire (élémentaire et maternelle) de 18 classes, installée en plein centre-ville, et un second groupe de 13 classes qui verra le jour dans le sud de la commune (quartier de Beausoleil).

En complémentarité, le gymnase Pierre Toupiac s'installera au cœur du nouveau parc sportif à l'entrée de la Cité Jardin, bénéficiant à l'école Lange et au nouveau groupe scolaire du centre-ville.

### Côté services publics

Les services de proximité liés à l'emploi, au développement économique et l'espace de coworking La Canopée seront regroupés dans le château de l'Ermitage après sa rénovation, afin de faciliter les démarches de chacun. D'autres services, comme l'EPAJG (Établissement public pour l'animation des jeunes de Gradignan), seront reconstruits à côté de la nouvelle école du centre.

### Des services et commerces au plus près des habitations

La vitalité de la ville passe aussi par une offre de services et de commerces riche, variée et complète, située au plus près des lieux de vie. Dans cette logique, « Cœur(s) de Gradignan » s'engage à la fois dans la rénovation et l'agrandissement du centre commercial de Laurenzane, et dans la création de nouveaux services et activités tels qu'un cinéma, des cafés, des terrasses et des restaurants à la Clairière-Ermitage. Au total, quelque 1 400 m<sup>2</sup> de nouveaux commerces de proximité devraient voir le jour.

## € Comment le projet est-il financé ?

« Cœur(s) de Gradignan » est financé par chaque partie-prenante : Bordeaux Métropole, la Ville mais également les futurs constructeurs. Le principe même de la zone d'aménagement concerté (ZAC) est de faire participer financièrement les promoteurs qui y réalisent des opérations au programme des équipements publics. Au total, cela permet à la Ville de n'avoir à sa charge qu'un quart du coût global de construction des équipements publics.

Une opération de type ZAC permet également de fixer – vis à vis des promoteurs – un règlement de qualité architecturale et environnementale, garantissant que les constructions s'inscriront dans le respect et dans la continuité du cadre paysager existant et des exigences fortes en matière d'économies d'énergie, de confort et de développement durable.



La Fabrique de Bordeaux Métropole est une société publique locale de Bordeaux Métropole et de ses communes. Elle est en charge de la mise en œuvre du projet « Cœur(s) de Gradignan » aux côtés de la Métropole et de la Ville.



2 nouveaux groupes scolaires



1 400 m<sup>2</sup> de nouveaux commerces de proximité

# Privilégier la qualité de vie

L'une des priorités de ce programme est de permettre à chacun, quels que soient ses revenus et ses attentes en matière d'habitat, de vivre à Gradignan. Ainsi, 950 logements maximum seront construits sur 10 ans – soit 95 logements par an en moyenne (dont près de 250 venant remplacer les pavillons datant des années 1950, à l'initiative du CCAS de la Ville de Bordeaux, propriétaire du site, à la Cite Jardin).

Ce rythme de construction maîtrisé permet à la commune de répondre à l'obligation légale qui lui est faite, prévoyant la construction de 130 nouveaux logements par an sur l'ensemble de son territoire.

Ces logements seront répartis au sein d'une offre diversifiée et accessible à tous : 30 % de logements locatifs sociaux, 28 % de logements en accession abordable et 42 % de logements privés.

Pour éviter l'étalement urbain – dont Gradignan a fait l'un de ses combats – et les initiatives désordonnées, ces constructions se concentreront principalement sur les trois secteurs de centre-ville de la Laurenzane, la Clairière-Ermitage et la Cité Jardin. Elles respecteront le caractère résidentiel de Gradignan, avec une architecture en harmonie avec les habitations existantes.

De leurs côtés, les logements s'inscriront dans l'art de vivre gradignanais : à l'intérieur, les espaces bénéficieront d'une belle hauteur sous plafond et seront pensés pour maximiser les entrées de lumière naturelle. À l'extérieur, chaque logement ou résidence disposera d'un espace privatif.

Ce choix de revitaliser le centre-ville concerne l'ensemble des habitants de la ville qui bénéficieront des nouveaux équipements et services.

# Préserver l'environnement et le cadre de vie

Enfin, deux nouveaux parcs – les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> parcs de la commune – viendront renforcer le caractère de ville-parc de Gradignan ! Sur une superficie totale de près de 7 hectares (chacun s'étendant sur environ 3,5 hectares), le parc de La Clairière et le parc sportif accueilleront les promeneurs au sein du domaine de la Clairière et de la Cité Jardin.

Ainsi, des cheminements piétons et cyclistes seront aménagés entre les parcs et les places, sortes de corridors verts qui permettront

par exemple, en quelques coups de pédales ou à pied, de rejoindre le parc de l'Ermitage depuis la place Bernard Roumégoux, puis de se rendre directement au futur parc de La Clairière, jusqu'au domaine universitaire.

Un nouveau maillage vert qui se met aussi au service du développement des mobilités douces : la plupart des équipements et commerces du centre-ville seront accessibles à pied ou à vélo, sur des voiries partagées et chemins dédiés.



95 nouveaux logements par an en moyenne en centre-ville

2 nouveaux parcs en centre-ville



# Maîtriser la croissance de la ville

Satisfaire aux besoins, présents et à venir, de tous ses habitants et dans tous les domaines de la vie, telle est bien la mission première d'une commune.

À cet appel, Gradignan a donc répondu « oui, mais pas n'importe comment ! ». Et certainement pas au détriment de son âme si chèrement défendue. Alors construire de nouveaux logements pour répondre à l'augmentation de la population ? Oui, mais en régulant les constructions pour éviter les initiatives au coup par coup, circonscrites à un périmètre bien précis pour éviter l'étalement urbain.

En optant aussi pour des bâtiments ne dépassant pas la hauteur des arbres, respectueux du parcours résidentiel des Gradignanais et de l'esthétique architecturale soignée de la ville. Construire de nouveaux équipements publics et commerces pour répondre aux nouveaux modes de vie ? Oui aussi, mais au plus près des lieux de vie, là où la population pourra y accéder facilement par des modes de déplacement doux pour préserver la tranquillité et l'environnement naturel de Gradignan.

Tout l'intérêt d'un projet comme « Cœur(s) de Gradignan » réside

dans cette articulation simple : en anticipant, en planifiant, en organisant son réaménagement urbain, Gradignan peut alors maîtriser sa croissance, rendre son développement cohérent sur l'ensemble de son territoire et continuer d'offrir cette qualité de vie si particulière et enviée dans la métropole bordelaise.

Chacun doit pouvoir trouver sa place à chaque étape de sa vie (étudiants, familles, aînés), bénéficier des services adaptés – qui participent du lien social – et de l'environnement préservé auquel il aspire.

# Un projet, plusieurs ambiances

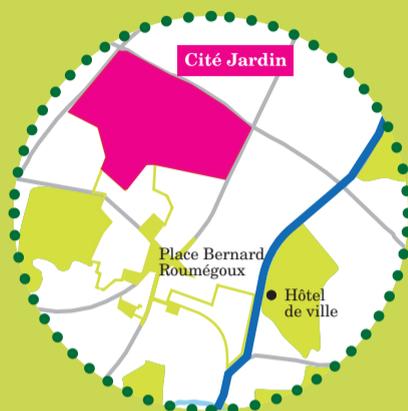
Si « Cœur(s) de Gradignan » est un projet d'ensemble, il se décline sur le terrain de façon différente, respectant ainsi l'atmosphère des différents secteurs : **Laurenzane, Clairière-Ermitage et Cité Jardin.**



## Laurenzane

**Reconnecter le quartier, ses équipements et ses services essentiels à la population avec le cœur de ville historique**

- Construction de nouveaux logements en harmonie avec les bâtiments existants,
- Rénovation de l'ensemble de l'espace public (voirie, trottoirs, mobilier urbain), avec maintien de l'offre de stationnement public,
- Prise en compte du passage du futur tramway, allée Gaston-Rodrigues,
- Restructuration et agrandissement du centre commercial,
- Renforcement de l'offre commerciale en pied des nouveaux bâtiments.



## Cité Jardin

**Développer les liaisons avec les autres quartiers, dans une proximité de centre-ville**

- Construction de nouveaux habitats (logement locatif social et accession à la propriété), sur le site actuel du CCAS de Bordeaux,
- Création d'un parc à vocation sportive et d'un city stade,
- Ouverture d'une liaison paysagère sécurisée vers le groupe scolaire de Lange et le nouveau parc sportif,
- Reconstruction du gymnase Pierre Toupiac dans le parc sportif,
- Maintien des pavillons associatifs (salles de réunion, Croix-Rouge, cyclo-club, club seniors...),
- Construction d'un boulodrome.



## Clairière-Ermitage

**Redonner au cœur historique de Gradignan sa vocation de lieu de vie et d'échanges**

- Création du nouveau parc La Clairière ouvert au public, en liaison avec le parc de l'Ermitage préservé,
- Aménagements de nouveaux cheminements piétons et cyclistes entre les parcs et le centre-ville ou vers le domaine universitaire et création d'îlots de verdure (square, placettes, parterres),
- Construction de différents types de logements, de la résidence à la maison à étages, pour rendre l'habitat adapté au parcours de vie de chacun,
- Construction d'un nouveau groupe scolaire de 18 classes (maternelles, élémentaires et ULIS), avec réaménagement des voies d'accès pour sécuriser la dépose et la sortie des enfants,
- Reconstruction de l'Établissement public pour l'animation des jeunes de Gradignan (EPAJG) au centre-ville, en lien avec le groupe scolaire,
- Réaménagement des intérieurs du château de l'Ermitage en vue d'y regrouper les services publics liés au développement économique et à l'emploi,
- Ouverture de nouvelles activités dans le centre-ville : cafés, restaurants, ainsi qu'un cinéma,
- Maintien du Point d'info touristique (PIT) et du poste de police municipale.



À ce stade, seuls les grands principes du projet de réaménagement urbain sont retenus, – c'est-à-dire, les équilibres paysagers entre la part d'équipements publics, d'espaces extérieurs et de logements. Une équipe d'urbanistes-paysagistes est à l'œuvre pour recomposer le plan général du projet. Ce nouveau plan d'intention sera présenté aux habitants à l'automne. Des temps d'échanges seront alors organisés pour déterminer le programme détaillé de chaque secteur, puis rédiger le cahier des charges paysager, architectural et environnemental. C'est sur cette base que seront lancées les consultations des architectes qui réaliseront les différentes opérations, aussi bien sur les espaces publics que sur les bâtiments eux-mêmes.

À noter : conformément au calendrier, les études concernant les deux groupes scolaires ont d'ores et déjà été lancées. Leur ouverture prochaine permettra la création de 18 classes dans le centre-ville et 13 classes dans le sud de la commune.

# Les étapes de la concertation

## La démarche de la concertation, au cœur du projet

S'il fallait choisir un terme pour qualifier « Cœur(s) de Gradignan », ce serait celui de « projet sur-mesure » : plutôt que d'appliquer une recette d'urbanisme préconçue, chaque pan du programme s'envisage en s'adaptant à l'identité de la ville-parc.

Afin de mettre en œuvre ce projet sur-mesure, un préalable s'est imposé : associer les premiers concernés, tous ceux qui vivent et font vivre la ville au quotidien. Ainsi, dès 2009, des temps d'échanges et de paroles ont été organisés avec les Gradignanais pour imaginer un projet conforme à leurs aspirations, leurs besoins et leur vision de la commune. Ces rencontres ont permis aux habitants d'exprimer leurs remarques et de poser leurs questions.

Deux cycles de concertation réglementaire ont déjà été organisés et la Ville se prépare à entamer une nouvelle phase de consultation le 26 juin 2020 avec l'organisation d'une enquête publique qui se clôturera le 27 juillet. Cette démarche de co-construction active se poursuivra tout au long de la vie du projet, jusqu'à son aboutissement à l'horizon 2035.

- 2009**  
**Ouverture du 1<sup>er</sup> cycle de concertation**  
Rencontre avec les commerçants et les habitants  
Ateliers participatifs
- 2010**  
Réunion publique « Dessinons ensemble le centre-ville de demain »
- 2013**  
Création d'un comité de pilotage avec les commerçants du centre-ville pour les espaces emblématiques
- 2014**  
**Fin de la concertation sur les espaces emblématiques du centre-ville**  
31 octobre **Ouverture de la concertation administrative pour «Cœur(s) de Gradignan»**
- 2015**  
Deux réunions publiques « Forum Cœur(s) de ville »  
Réunion avec les commerçants de Laurenzane
- 2016**  
30 janvier **Clôture de la concertation administrative pour Cœur(s) de Gradignan**  
Six réunions avec les riverains des quartiers du projet  
Deux réunions avec les commerçants (du centre-ville et propriétaires du centre commercial de Laurenzane)  
26 novembre au 30 décembre Mise à disposition du public de l'étude d'impact environnemental et avis de la DREAL
- 2017**  
Six réunions publiques « Pause quartiers »
- 2018**  
Réunion publique « Forum Cœur(s) de ville »
- 2020**  
**Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique «Cœur(s) de Gradignan» du 26 juin au 27 juillet 2020.**  
**Dès l'automne** Des ateliers participatifs seront mis en place (ateliers thématiques et sectoriels).

## ? Une enquête publique

### Qu'est-ce que c'est?

Étape réglementaire, l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique est une procédure qui s'applique dans le cadre de projets de réaménagement structurants. Elle vise à assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des différents intérêts lors de l'élaboration des décisions.

### Quels objectifs?

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Présenter au public</b><br>les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement urbain, ses incidences et les mesures pour l'accompagner. | <b>Recueillir l'expression du plus grand nombre</b> , habitants et acteurs du territoire, afin d'enrichir le projet. | <b>Permettre d'aboutir à la Déclaration d'utilité publique du projet par l'État.</b> |
|--|--|--|

### Comment ça marche?

La Préfecture est l'autorité organisatrice de l'enquête publique, dont voici les différentes étapes :

AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La Préfecture</b> vérifie que le dossier d'enquête publique est complet et désigne le commissaire enquêteur.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le commissaire enquêteur</b><ul style="list-style-type: none"><li>&gt; veille au bon déroulement de l'enquête publique et à la bonne information du public,</li><li>&gt; recueille les observations du public qui fait part de son avis et de ses remarques sur le projet.</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le commissaire enquêteur</b> produit un rapport qui fait la synthèse des remarques et propositions effectuées par le public et donne un avis définitif au projet : favorable ou défavorable (avec des observations).</li><li>• <b>Le Préfet</b> se prononce sur l'utilité publique du projet.</li></ul>

### Et après ?

La participation citoyenne permanente continue ! Dès la rentrée et au fil du projet, un nouveau temps de dialogue sera organisé avec les habitants.

**Une réunion publique** (en fonction des directives sanitaires à respecter) sera l'occasion d'une présentation détaillée du projet. Les habitants pourront faire part de leurs attentes et de leurs remarques.

**Des ateliers de quartier** seront également institués pour créer des temps d'échanges avec l'ensemble des publics (riverains, commerçants, usagers des équipements) sur des problématiques localisées, à l'échelle des différents quartiers.

# Aux Cœur(s) de Gradignan

Ce projet de réaménagement urbain concerne le bien-vivre collectif de tous les habitants de la commune – les jeunes, les étudiants, les adultes, les familles, les enfants, les aînés.

Les services et équipements publics, l'offre de logements, les espaces verts préservés et créés, les nouvelles mobilités, les déplacements, le cinéma et les commerces sont au cœur de ce projet.



## Les principes du projet

- Assurer un développement de la ville respectueux du cadre de vie privilégié actuel.
- Maîtriser la croissance démographique et protéger nos parcs.
- Faciliter les déplacements grâce à la multiplication des liaisons douces et vertes dans la ville et vers la métropole.
- Renforcer l'attractivité et l'agrément du centre-ville ainsi que son authenticité et son art de vivre.
- Diversifier l'offre de logements pour répondre à tous les besoins, en harmonie avec les constructions existantes.
- Proposer une offre de services, équipements publics et commerces plus riche, et au plus près des lieux de vie.
- Préserver le caractère « ville-parc » qui fait l'identité de Gradignan en renforçant les espaces verts et en assurant une continuité de la nature sur l'ensemble de la commune.

### Des équipements publics adaptés pour toutes les générations

- 2 nouveaux groupes scolaires\*,
- 1 gymnase réimplanté,
- 1 résidence sociale publique pour personnes âgées, Les Séquoias, reconstruite\*,
- 1 Établissement public pour l'animation des jeunes de Gradignan (EPAJG) reconstruit,
- des espaces associatifs réaménagés,
- 1 boulodrome réimplanté et des terrains de sports extérieurs.

\* Afin de permettre aux familles gradignanaïses de bénéficier de ces équipements au plus vite, les procédures en vue de leur reconstruction ont d'ores et déjà été lancées par la Ville.

### De nouveaux commerces et services, pour une ville animée

- 1 cinéma et des commerces de proximité : cafés, terrasses, restaurants – autour de la place Bernard Roumégoux,
- 1 centre commercial réaménagé – sur les lieux de l'actuel centre commercial Laurenzane.

### Une ville au caractère végétal

- 2 nouveaux parcs publics d'environ 3,5 hectares chacun,
- soit 22 parcs\* sur Gradignan en 2030, reliés entre eux et au centre-ville par des cheminements doux, véritables corridors verts.

\* Ces parcs sont « sanctuarisés », c'est-à-dire qu'aucune construction de logements n'y est possible.

### Un rythme de construction « doux »...

- 95 nouveaux logements par an en moyenne, pour ne pas dépasser 950 logements à l'horizon 2030.

### ... calculé sur le rythme naturel de l'augmentation de la population de Gradignan

- De 1990 à 2020, la population est passée de 21 727 à 25 964 habitants et ce rythme maîtrisé sera maintenu.

### Des logements conçus dans le respect du cadre gradignanaïse

- La hauteur des plus hauts bâtiments à construire ne dépassera pas celle des bâtiments avoisinants ni la cime des arbres environnants,
- L'architecture des bâtiments – façades, jardins, distance entre les bâtiments – sera conçue pour s'inscrire harmonieusement avec l'existant et respecter les usages des habitants actuels.



## CŒUR(S) DE GRADIGNAN

Horizon 2030

**Participez à l'enquête publique!**

« Cœur(s) de Gradignan » doit continuer de se faire avec vous ! Vous aimez votre ville, vous souhaitez le meilleur pour son avenir comme pour vous-même ?  
**Votre contribution**, vous qui vivez chaque jour à Gradignan, est essentielle pour nourrir le projet de vos bonnes idées.

sur [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)  
et à la Mairie de Gradignan  
du 26 juin au 27 juillet 2020  
info : 05 56 75 65 27